



s

FAVORIZ

SAS IBERIKA IMMOBILIER franchisé indépendant **LAFORÊT la CIOTAT**
Capital de <1 000 >€ 27 Avenue de St Jean / 507 Bd Beaurivage, Résidence La Croisette
13600 La Ciotat Tél : 0684598818
RCS Marseille 930801527 titulaire carte professionnelle Numéro CPI 1310-2024-000-000-101

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
De 0 à 25.000 €	Forfait 2500 €	Forfait 3 000,00 €
De 25,001 à 100,000 €	6,60%	8,00%
De 100,001 à 200,000 €	5,83%	7,00%
De 200.001 à 300.000 €	5,00%	6,00%
De 300.001 à 450.000 €	4,58%	5,50%
450.001 € et +	4,16%	5,00%

Les honoraires sont à la charge du (vendeur/de l'acquéreur), sauf stipulation contraire prévue au mandat.

Cas particulier :

Avis de valeur : 150 € à la charge du (vendeur / non facturé dans le cadre d'un mandat de vente confié à l'agence).

Honoraires de rédaction d'acte : 50 € de heures à la charge du (vendeur/de l'acquéreur)

Pré état daté : 100 € à la charge du vendeur

État des risques et pollution (ERP) : 50 € à la charge du vendeur

*Cas particulier

Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence : • L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais. • Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires. Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat : • Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial. Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.

Siege : 6 chemin du Rieu 13600 Ceyreste, Etablissement secondaire : 27 avenue saint jean résidence la croisette 13600 La CIOTAT
 Immatriculée numéro 930 801 527 RCS Marseille au capital 1000 €
 Titulaire de la carte professionnelle portant la mention "transactions sur immeubles et
 Fonds de commerce numéro CPI 1310 2024 000 000 101,
 Délivrée par la CCI Marseille-Provence, assurée en responsabilité civile professionnelle
 Par VERSPIEREN – 44 avenue Georges Pompidou – 92300 Levallois-Perret
 N° OrIAS : 07 001 542 entreprise ayant pour numéro Police n° : 41319158.

ACTIVITE PROFESSIONNELLE GARANTIE : TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET OU FONDS DE COMMERCE Police n° : 413191



SAS IBERIKA IMMOBILIER franchisé indépendant LAFORÊT la CIOTAT
Capital de <1 000>€ 27 Avenue de St Jean / 507 Bd Beaurivage, Résidence La Croisette
13600 La Ciotat Tél : 0442916000
RCS Marseille 930801527 titulaire carte professionnelle Numéro CPI 1310-2024-000-000-101

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :

	Charge bailleur	Charge locataire
Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail	10 € TTC / m ² de surface habitable En zone très tendue / tendue / hors zone tendue	10 € TTC / m ² de surface habitable En zone très tendue / tendue / hors zone tendue
État des lieux d'entrée	3 € TTC / m ² de surface habitable	3 € TTC / m ² de surface habitable
Entremise et négociation	150 € TTC	

Honoraires pour les autres baux :

	Charge bailleur	Charge locataire
Bail d'habitation (hors résidence principale)	10 € TTC / m ² de surface habitable	10 € TTC / m ² de surface habitable
Bail commercial	0 €	1 mois de loyer hors charges ttc
Bail stationnement (parking, garage...)	0 €	1 mois de loyer hors charges ttc
Bail Meublés	Entremise et négociation 150 €	1 mois de loyer hors charges ttc

	Charge bailleur	Charge locataire
Etat des lieux de sortie bail nu	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 3 € TTC / m ² habitable	: 3 € TTC / m ² habitable
Etat des lieux de sortie bail meublé	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 3 € TTC / m ² habitable	: 3 € TTC / m ² habitable
Etat des lieux de sortie bail commercial ou professionnel	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 3 € TTC / m ² habitable	: 3 € TTC / m ² habitable
Etat des lieux de sortie stationnement	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 3 € TTC / m ² habitable	: 3 € TTC / m ² habitable
Etat des lieux via commissaire de justice	Frais partagés à parts égales entre le bailleur et le locataire	Frais partagés à parts égales entre le bailleur et le locataire

Avis de valeur locative : (150 € / non facturé)

État des risques et pollution (ERP) : 100 € à la charge du bailleur

Gestion locative – Barème à compter du

Honoraires de gestion:

6,67% HT soit 8% TTC du montant des loyers, charges, indemnités d'assurances et indemnités d'occupation encaissés par le mandataire pour le compte du mandant.
Assurance loyers-impayés optionnel : 2,5 % TTC du montant du loyer mensuel charges comprises.